

Déviations 02/2025

Un aperçu des déviations du **6 janvier 2025** au **12 janvier 2025** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
06/01/2025	LUN	25/25R	19/25R	0600-1231	Vent 190° 16-27kts.
			19/19	1231-1337	Conditions météorologiques à
					l'aéroport.
			19/25R	1337-1344	Conditions météorologiques à
					l'aéroport.
08/01/2025	MER	25/25R	01/07R	2020-2045	Conditions météorologiques à
					l'aéroport.
			01/01	2045-2240	Suite.
			25R/25R	2240-2300	Indisponibilité de piste ou taxiway.
		25/19,25R	25R/25R	2300-2350	Indisponibilité de piste ou taxiway.
			01/01	2350-0000	Vent 050° 6kts rafales 10kts.
09/01/2025	JEU	25/19,25R	01/01	0000-0143	Vent 050° 6kts rafales 10kts.
			01/07L	0143-0600	Vent 040° 5kts rafales 10kts.
		25/25R	01/07	0600-0701	Vent 040° 5kts max 8kts. Vent en
					altitude 040° 15kts.
			01/07R	0815-0948	Vent 010° 6-12kts. Vent en altitude
					040° 28kts.
			01/01	0948-1312	Indisponibilité de piste ou taxiway.
			25L/19	1600-1645	La piste 25R n'est pas disponible en
					raison d'un traitement chimique.
			25R/25R	1645-1749	La piste 25L n'est pas disponible en
					raison d'un traitement chimique.
10/01/2025	VEN	25/19,25R	25/25R	0052-0145	Indisponibilité de piste ou taxiway
11/01/2025	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-2300	Conditions météorologiques à
					l'aéroport.
		25L/25L	25/25R	2300-0000	Suite.
12/01/2025	DIM	25L/25L	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à
					l'aéroport.

airportmediation

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinatairessers une autorisation expresse du Service de Médiation du Grouvermenne l'Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National. Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel gevol verspreid, gewijzigt noch gepubliceerd worden zorder de uitdrukkelijke toesterming van de Ombudsdierst van de Federale Regering woor de Luchrhaven Brussel-Nationael.



